



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



المملكة المغربية
البرلمان
مجلس المستشارين



Traduire les engagements internationaux en matière de droits de l'homme en réalités nationales : La contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Séminaire à l'intention des parlements d'Afrique organisé conjointement par le Parlement du Royaume du Maroc et l'Union interparlementaire, en partenariat avec la Délégation interministérielle aux droits de l'homme du Maroc, le Conseil National des droits de l'homme du Maroc, et en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

29-30 septembre 2014, Parlement du Maroc, Rabat

Genève, le 15 juillet 2014

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous inviter à un séminaire intitulé « *Traduire les engagements internationaux en matière de droits de l'homme en réalités nationales : La contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU* ». Ce séminaire, qui s'adresse aux parlementaires africains, est organisé conjointement par le Parlement du Royaume du Maroc et l'Union interparlementaire, en partenariat avec la Délégation interministérielle aux droits de l'homme du Maroc, le Conseil national des droits de l'homme du Maroc et en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Il se tiendra à Rabat, les 29 et 30 septembre 2014.

Les parlements ont un rôle essentiel à jouer dans la protection et la promotion des droits de l'homme, en particulier en contribuant aux travaux du Conseil des droits de l'homme et au mécanisme d'examen périodique universel, et en transposant les normes internationales relatives aux droits de l'homme dans la législation nationale. L'action parlementaire - qu'il s'agisse d'adopter des lois ou de contrôler l'action du gouvernement - a permis d'assurer le suivi de nombreuses recommandations issues de l'EPU, dont le rôle est d'examiner la situation des droits de l'homme dans tous les Etats Membres de l'ONU. Pourtant, force est de constater que les parlementaires demeurent bien souvent peu informés du travail du Conseil et n'y sont pas directement associés, même si l'on note progressivement une évolution progressive dans ce domaine.

Le séminaire de Rabat s'inscrit dans une série de rencontres régionales destinées à renforcer la contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme. Il vise à informer les participants sur le fonctionnement du Conseil et à les inciter à s'impliquer davantage dans ses travaux. Il vise en outre à recenser les bonnes pratiques des parlements en matière de collaboration avec le Conseil et de promotion et de protection des droits de l'homme en général, notamment grâce à l'instauration d'un dialogue effectif et constant avec d'autres parties prenantes telles que les institutions nationales et la société civile.

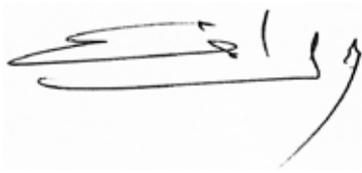
./.

Nous espérons vivement que votre parlement sera représenté à ce séminaire. A cet effet, vous pouvez désigner une délégation allant jusqu'à quatre parlementaires. Conformément à l'usage en vigueur à l'UIP, il importe que chaque délégation se compose d'hommes et de femmes parlementaires et soit représentative des forces politiques en présence au Parlement. Il est également souhaitable que les membres de la délégation soient directement impliqués dans les questions de droits de l'homme dans votre parlement. Les langues de travail du séminaire sont l'arabe, l'anglais et le français.

Nous vous prions de trouver ci-jointe une note d'informations pratiques, ainsi qu'un formulaire d'inscription, que nous vous saurions gré de bien vouloir nous nous renvoyer **le 8 août 2014 au plus tard**.

Nous appelons votre attention sur le fait que, conformément à l'usage à l'UIP, il appartient aux participants de prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires à l'obtention des visas, à la réservation des chambres d'hôtel et à l'organisation de leur voyage. Néanmoins, afin de faciliter les réservations hôtelières, nous joignons à la présente une note d'information générale contenant des indications sur l'hôtel proposé à Rabat ainsi qu'un formulaire de réservation à l'intention des participants.

Nous espérons que votre parlement sera représenté à ce séminaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.



Abdelwahad Radi
Président de l'Union
interparlementaire



M. Rachid Talbi El Alami
Président de la Chambre
des Représentants



Dr. Mohamed Cheick Biadillah
Président de la Chambre des
Conseillers